

OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFERE **Du 2 juillet au 4 août 2018**

MODALITES DE L'OFFRE

ContiClub (RCS Compiègne 518 989 504) octroie une offre de remboursement sous forme de bon d'achat dématérialisé valable pour les clients particuliers ayant acheté, en une fois, 2 ou 4 pneumatiques de marque Sempérit (été, hiver - tourisme, camionnette ou 4x4) ou de marque Eurotyre (été – tourisme ou camionnette), avec prestation de montage et équilibrage destinés à un même véhicule, auprès d'un point de vente EUROTIRE participant à l'opération, entre le 2 juillet et le 4 août 2018. Liste des points de vente participants disponible sur www.eurotyre.fr

Le montant de votre bon d'achat sera défini en fonction du nombre de pneus achetés et posés et de leurs dimensions :

- Achat, montage et équilibrage de 2 pneus de 13 à 14 pouces : 10€ TTC en bon d'achat
- Achat, montage et équilibrage de 2 pneus de 15 à 16 pouces : 20€ TTC en bon d'achat
- Achat, montage et équilibrage de 2 pneus de 17 pouces et plus : 30€ TTC en bon d'achat

- *Achat, montage et équilibrage de 4 pneus de 13 à 14 pouces : 25€ TTC en bon d'achat*
- *Achat, montage et équilibrage de 4 pneus de 15 à 16 pouces : 50€ TTC en bon d'achat*
- *Achat, montage et équilibrage de 4 pneus de 17 pouces et plus : 80€ TTC en bon d'achat*

Ces bons d'achat dématérialisés, non nominatifs, sont valables jusqu'au 31 décembre 2018 inclus dans le point de vente Eurotyre où l'achat porteur de l'offre a été fait, sur les produits et prestations :

- Pneumatiques toutes marques, toutes saisons,
- Freinage
- Vidange
- Révision

Il ne pourra être utilisé qu'un seul bon par facture, par véhicule. Ledit bon d'achat est cumulable avec d'autres bons, offres, promotions mais non échangeable contre de l'argent. Il ne sera pas rendu de monnaie.

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Afin de bénéficier de votre remboursement, vous devez procéder avant le 11 août 2018 minuit aux démarches suivantes :

- 1/ Connectez-vous sur le site de l'opération www.eurotyre.fr, et cliquez sur la bannière de l'offre

- 2/ Remplissez le formulaire d'inscription en renseignant les champs mentionnés comme obligatoires

- 3/ Téléchargez un scan ou une photo de la facture d'achat où apparaissent et sont entourés : la date de la facture, les références et quantités de pneus achetés et l'immatriculation du véhicule et de la carte grise du véhicule aux mêmes nom et numéro d'immatriculation que sur la facture.

Offre de remboursement différé sous forme de bons d'achat dématérialisé, limitée à une demande par carte grise, valable en France métropolitaine, Corse incluse, auprès des points de vente participant à l'opération entre le 2 juillet et le 4 août 2018.

Après acceptation du dossier, vous recevrez par mail à l'adresse mail indiquée dans le formulaire d'inscription, le bon d'achat dématérialisé sous un délai de quatre (4) à six (6) semaines.

Toute demande incomplète ou reçue après le 11 août 2018 sera considérée comme nulle.

Cette Offre est non cumulable avec d'autres promotions et/ou avantages en cours du Groupe Continental.

Sont exclus de cette offre les achats sur les sites internet.

RECLAMATION

En cas de réclamation, les demandes devront être transmises :

- à l'adresse postale suivante : ContiClub – Service marketing – BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex ou
- à l'adresse mail suivante : eurotyre@qwamplify.com en précisant dans l'objet de votre mail «Opération bon d'achat Eurotyre-Sempérit».

au plus tard le 30 septembre 2018 (cachet de la Poste faisant foi pour les envois postaux).

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de retrait et de rectification des données vous concernant en vous adressant :

- à l'adresse postale suivante : ContiClub – « Offre Eurotyre-Sempérit été 2018 » – BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex
- à l'adresse mail suivante : c3_cil@conti.de.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après la mort. L'ensemble de ces droits s'exerce par courrier adressé à l'une des adresses sus-énoncées, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité

Par ailleurs, vous disposez du droit de vous inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique

Ne pas jeter sur la voie publique